

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° DNCMP/ 63 /S/2017
(AAO)

POUR

LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET DEDIEE D'UNE CAPACITE DE 10 Mbps A L'INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE DU BURUNDI (I.N.S.S.) ET DE CONNEXIONS ENTRE LE SIEGE DE L'INSS ET SES 8 AGENCES ET BUREAUX DISTANTS.

Date de publication : 03 / 11 / 2017
Date d'ouverture : 04 / 12 / 2017

1. Objet

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture d'une connexion internet dédiée d'une capacité de 10 Mbps et de connexions entre le siège de l'INSS et ses agences et bureaux distants (transmission nationale).

2. Financement du marché

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2008.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est en deux lots :

- Lot1 : Fourniture d'une connexion internet dédiée d'une capacité de 10 Mbps ;
- Lot2 : Fourniture de 8 connexions dédiées d'une capacité de 4 Mbps chacune entre le siège de l'INSS et ses 8 agences et bureaux distants (transmission nationale).

L'installation des liaisons pour la fourniture des connexions est à exécuter dans un délai maximum de 15 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive du marché et la durée du contrat de fourniture est de 12 mois à partir de la date de début effectif de connexions.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Les associations sans but lucratif (ASBL) ne sont pas éligibles pour ce marché.

Ir. [Signature]

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 9526, contre versement de vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 1121/005 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'INSS et vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB). Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service informatique, au premier étage. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins vingt et un (21) jours calendaires avant la date limite de remise effective des offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres en deux lots et les présenter en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés pour chaque offre.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de sept cent mille Francs Burundais (**700 000 FBU**) pour le lot 1 et une autre de cinq cent mille Francs Burundais (**500 000 FBU**) pour le lot 2 conformément à l'article 92 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2008.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, **Tél : 22269504 ou 22269544 au plus tard le 04/12/2017 à 9 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous¹ au plus tard le **04/12/2017 à 9 heures**.

¹ Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél : 22269504 ou 22269544.

Tr. Sup.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.
Sur l'enveloppe extérieure, il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, en présence d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), **le 04/12/2017 à 9 heures 30 minutes**. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par les membres de la commission d'ouverture et l'observateur de la DNCMP. Il sera transmis à la DNCMP pour contrôle.

Tous les soumissionnaires présents ou leurs représentants doivent signer leurs présences.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant présenté des offres techniques jugées conformes par l'Administration, aura lieu ultérieurement après avis de non objection de la DNCMP

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

- a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :
- Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
 - La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
 - L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR et encours de validité;
 - L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi et encours de validité;
 - Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
 - L'attestation de non faillite délivrée en original par le Tribunal de Commerce et datant d'au plus trois (3) mois (pour les entreprises privées);
 - Une copie de statuts juridiques ou un acte de groupement notariés (pour les entreprises Privées) ;
 - Une copie de diplôme ou d'attestation de réussite avec mémoire du chef de projet certifiée conforme à l'original et le CV signé par lui-même ;
 - L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :
- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
 - Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
 - Le délai d'exécution.

N.B : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents exigés cités aux points a) et b) entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse.

Ir. Luo

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité juridique de l'entreprise ;
- Capacité technique de l'entreprise ;
- Capacité technique du Chef du projet aligné ;
- Montant de l'Offre financière.

Le marché sera attribué par lot au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement et techniquement et évaluée la moins disante et un soumissionnaire peut être attributaire d'un lot ou des deux lots.

En cas d'égalité de points pour deux ou plusieurs soumissionnaires, une nouvelle concurrence sera lancée entre eux seulement pour l'offre financière.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

12. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269504 ou 22269544.

Bujumbura, le 20 / 10 / 2017.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS,

Ir Prosper BAZOMBANZA.

